

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 135 (2009)
Heft: 02: New urbanism

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Campus de la Paix à Genève

Tel que décrit dans le rapport de jugement publié par l'Institut des Hautes-Etudes internationales et du Développement (IHEID), le Campus de la Paix réunira, entre la place des Nations et la Perle du Lac, quelques 3 000 personnes pour vivre, travailler, apprendre et échanger. Il sera constitué grâce à la liaison entre le parc Rigot et celui de la Perle du Lac, à la construction de trois nouveaux bâtiments (maison de la Paix, résidence des étudiants, portique des Nations) et à l'aménagement de deux villas (villa Moynier et villa Bartholoni). Il bénéficiera de la présence du Forum humanitaire international et du Centre pour le dialogue humanitaire, qui œuvrent également pour la paix dans l'espace du Campus.

Dans cet ensemble, le projet pour une maison de la Paix à donné lieu à un concours à deux degrés¹, en procédure ouverte, organisé par l'IHEID.

Les objectifs du nouveau bâtiment sont les suivants :

- donner au nouvel Institut, actuellement éparpillé dans de nombreux bâtiments inadéquats, un outil moderne, à la pointe de la technologie et des réflexions sur les environnements propices à la production et au transfert de savoirs ;
- renforcer les synergies entre les trois centres (centre de politique de sécurité, centre international de déminage

humanitaire, centre pour le contrôle démocratique des forces armées) et le lien entre la formation, la recherche et l'activité pratique de terrain. Cela revient à créer un esprit communautaire capable de rapprocher les différents utilisateurs ;

- faire de la maison de la Paix le cœur du campus, capable de rassembler les compétences d'autres universités et Hautes écoles et d'offrir aux autres institutions situées dans l'espace du campus et à la Genève internationale l'expertise dont elles ont besoin ;
- faire de la maison de la Paix le signe identitaire du campus et l'expression principale de son ambition et de sa modernité ;
- donner à la maison de la Paix une fonction structurante dans la composition du campus et dans la création d'une porte d'entrée symbolique à Genève par la voie ferrée.

Ces objectifs imposent un dispositif architectural très ambitieux et exigent une qualité architecturale exceptionnelle. Le jury, présidé par M. Charles Kleiber, architecte, comprenait les membres professionnels suivants : Isabelle Charollais, Deborah Saunt, Jean-Pierre Dresco, Juan Boada, Harry Gugger, Andréa Bassi et Marcel Meili, architectes. Il a décerné le premier prix au projet d'Ipas architectes sa.

Par ailleurs, un mandat d'études parallèles a été organisé pour le bâtiment de logement pour étudiants (voir p. 22), remporté par les architectes Lacroix et Chessex.

(Extraits du rapport du jury)



Palmarès - Maison de la Paix

1^{er} rang, 1^{er} prix	Fr. 50 000.-
<i>Ipas architectes sa, Neuchâtel</i>	
2^e rang, 2^e prix	Fr. 40 000.-
<i>ARGE Blue Architects & Ruprecht Architekten, Zürich</i>	
3^e rang, 3^e prix	Fr. 25 000.-
<i>Durrer Linggi Architekten AG, Zürich</i>	
4^e rang, 4^e prix	Fr. 15 000.-
<i>PARK Peter Althaus Markus Lüscher + Jan Kinsbergen, Zürich</i>	

¹ On rappellera que, suite à la défaillance financière de l'un des maîtres de l'ouvrage, il a été décidé d'abandonner les résultats du premier concours de 2003, de dédommager le lauréat et de reprendre à zéro l'ensemble de la procédure. Le lecteur intéressé par la comparaison entre les résultats des deux procédures se reportera à la publication réalisée dans TRACÉS N° 9/2008.

Maison de la Paix – 1^{er} rang, 1^{er} prix

Ipas architectes sa, Neuchâtel

(Collaborateurs Eric Ott, Michel Egger, Salvatore Chillari, Delphine Jeanneret-Gris, Michael Desaulles, Gilles Batista)

Sancha ingénieur civil, Yverdon-Les-Bains, Enerconom SA, Berne, Sorane SA, Ecublens, BCS Façades, Neuchâtel

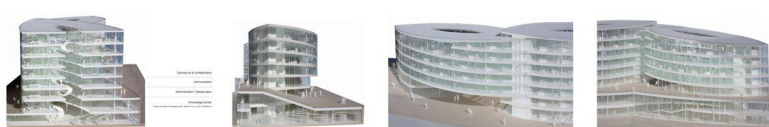
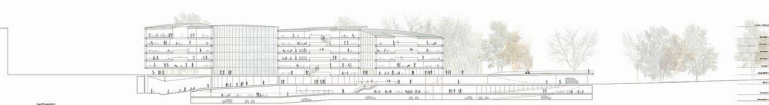
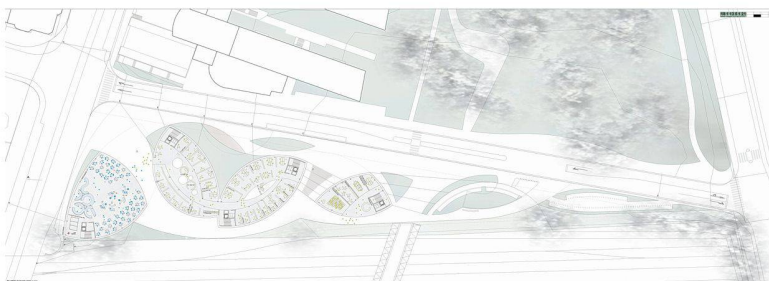
Le projet s'insère harmonieusement dans son contexte urbain. Ses volumes élégants et surprenants répondent bien à ceux de l'OMM et aux immeubles du quartier Sécheron. Sa forme originale le distingue comme un «objet unique», absent de toute connotation traditionnelle. Le fait de limiter le découpage des volumes à quatre éléments (au lieu de cinq lors du 1^{er} degré) apporte une meilleure cohésion de l'ensemble, lequel trouve ainsi son équilibre tout en conservant une dynamique de forme propre à qualifier positivement les institutions qu'elle abrite.

Le bâtiment est desservi par deux entrées principales. L'une, donnant sur l'Avenue de France, est plutôt réservée au public, tandis que l'autre, destinée aux utilisateurs habituels de la maison, se situe latéralement un étage plus bas, à niveau avec le Chemin Rigot. Cette dernière entrée s'ouvre sur une vaste esplanade qui dessert l'arrivée de la passerelle et un large emmarchement permettant de rejoindre le restaurant et l'accès public par le côté chemins de fer. L'ensemble du généreux dispositif d'accès est remarquable car il offre des parcours de grande qualité avec des tracés qui soulignent et mettent en valeur l'architecture de l'institution.

La volumétrie du projet a très heureusement évolué depuis le 1^{er} degré lors duquel le jury doutait de l'intérêt de la répétition des cinq volumes supérieurs et de leur relation avec le socle. Le développement du projet a porté sur la réduction à quatre volumes supérieurs et à une intégration de ces volumes avec les étages inférieurs par un traitement très subtil des niveaux 0 (Avenue de France) et -1 (Chemin Rigot). On apprécie notamment le découpage du socle, côté chemin de fer, qui rappelle la forme des volumes supérieurs. A l'intérieur du bâtiment, on retrouve cette bonne intégration, obtenue grâce au prolongement de certaines cours intérieures des volumes supérieurs jusque dans les étages inférieurs.

L'organisation très différenciée des deux étages formant le *Knowledge Center* et la variété des circulations, offrent des perspectives surprenantes et des espaces de grande qualité où les utilisateurs pourront librement découvrir l'endroit le plus adéquat à leurs souhaits. On apprécie particulièrement les rapports qui s'établissent entre les quatre corps supérieurs dont le positionnement les uns par rapport aux autres, en lui-même très bien équilibré, est favorisé par la diversité des raccordements qui les relie.

L'ambiance des étages de bureaux est rendue très agréable par l'échelle relativement réduite de chaque volume, et par la présence systématique d'une cour ceinturée des galeries d'accès aux espaces de travail. La luminosité des locaux est excellente car ils s'ouvrent tous sur l'extérieur tandis que les circulations profitent de l'apport (relatif aux étages inférieurs) des cours éclairées zénithalement.



Maison de la Paix – 2^e rang, 2^e prix

ARGE Blue Architects & Ruprecht Architekten, Zurich
(Collaborateurs Thomas Hildebrand, Rafael Ruprecht, Marcel Baumann, Judith Chapallaz-Laszlo, Fabian Evers, Celina Martinez, Samuel Seiler, Diana Zenklusen)
Walt & Galmarini, Zürich, Transsolar, Stuttgart, Amstein&Walther, Zurich, Sutter&Weidner, Bienne, Enz & Partner, Zurich, IEC, Lausanne

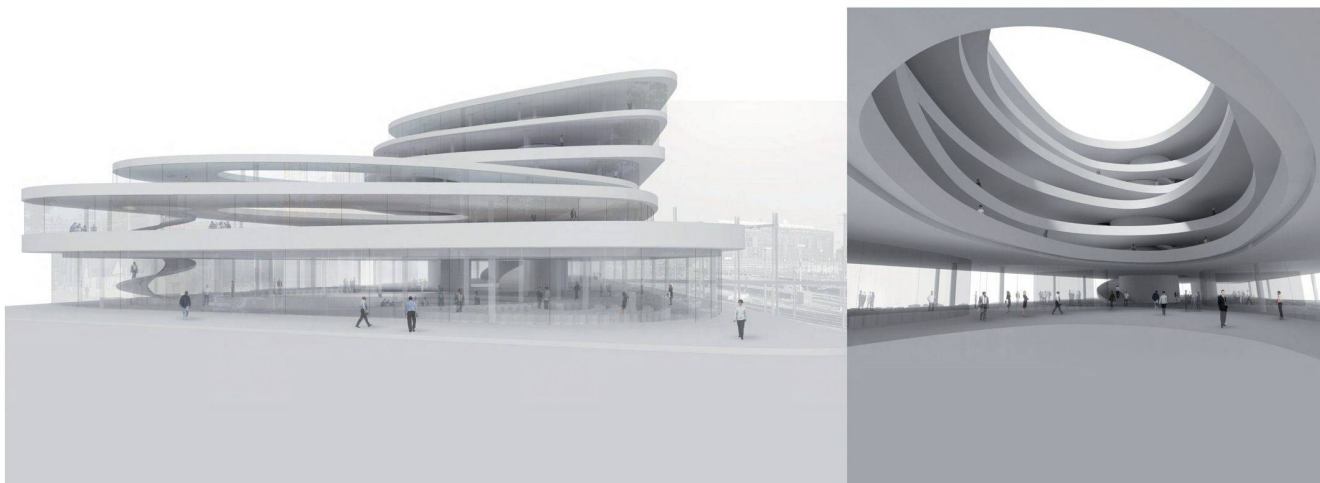
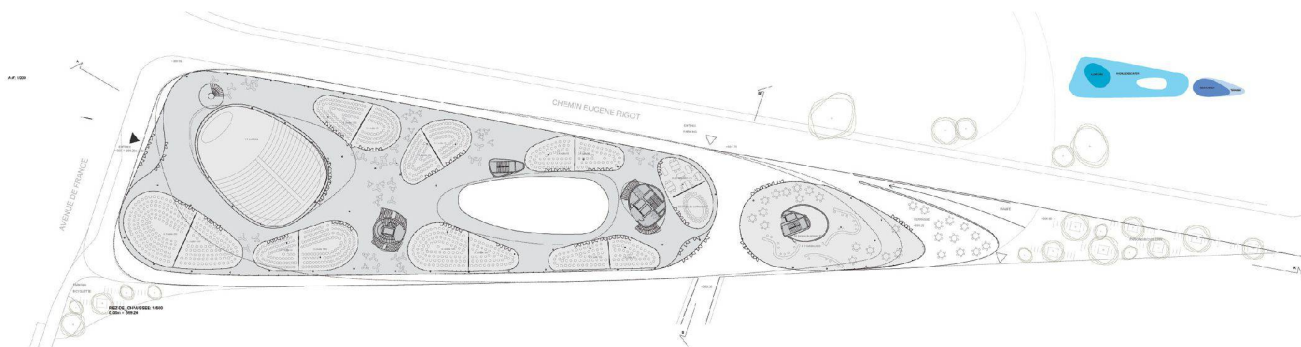
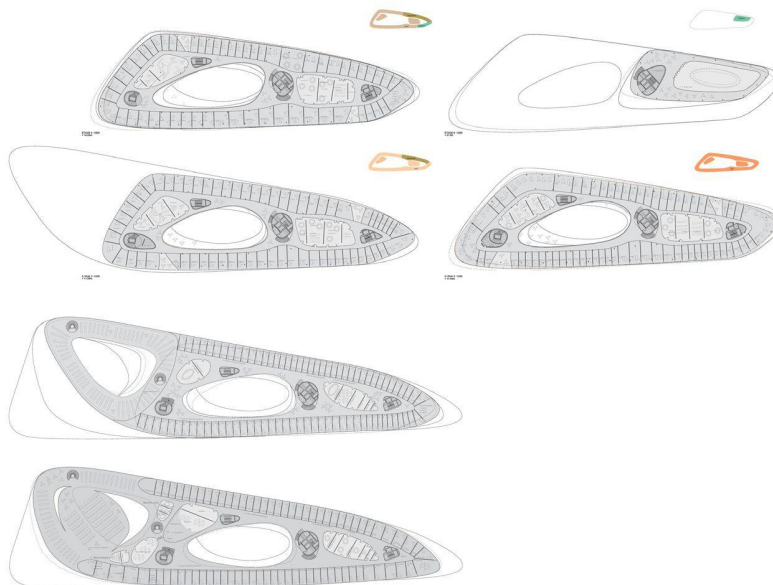
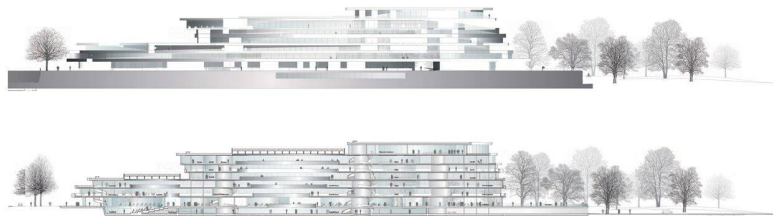
Ce projet élégant se lit comme un volume sculptural et imposant, défini par un habile traitement architectural, dont la masse principale se situe vers le centre de la parcelle. La disposition en « couches successives » formées des dalles en porte-à-faux et de larges patios internes est très expressive, mais elle provoque des réactions contradictoires, partagées entre une force « irradiante » et un effet d'objet fermé sur lui-même.

L'entrée principale est maintenue à partir de l'Avenue de France. Une seconde entrée est pratiquée au même niveau, à proximité de l'aboutissement de la passerelle.

La largeur limitée de l'esplanade d'entrée vers l'Avenue de France apparaît trop faible par rapport à la force suggérée par les porte-à-faux des premiers niveaux. La passerelle se raccorde simplement avec la dalle du niveau 0. Sa relation avec le bâtiment n'est mise en valeur que par l'espace libre créé entre le *Knowledge Center* et le restaurant.

Depuis le 1^{er} degré, le projet a conservé les qualités plastiques d'un bel objet architectural aux formes extérieures harmonieuses. On perçoit une double lecture de l'architecture proposée, soit une forte extraversion vue de l'extérieur (due à l'édification différenciée des dalles en porte à faux) et une introversion autour des grands puits de lumière centraux. L'ensemble suggère des images d'architecture navale, qui lui confère une certaine autonomie par rapport au contexte. Toutefois, l'examen du système constructif et des matériaux choisis fait quelque peu douter que l'effet final du bâtiment, une fois réalisé, corresponde bien aux images très flatteuses des perspectives.

Les aménagements intérieurs restent schématiques et les indications (pourant à l'échelle du 1:200) ne permettent pas de juger de la qualité des espaces projetés. Dans l'état actuel des dessins, il s'avère que la critique du 1^{er} degré sur l'imprécision des dispositions et la présence d'espaces résiduels reste d'actualité. On craint également que la grande dimension des cours intérieures ne soit pas à l'échelle des affectations voulues par l'Institution.



Maison de la Paix – 3^e rang, 3^e prix

Durrer Linggi Architekten AG, Zurich

(Collaborateurs Richard Durrer, Bjoern Eichenberg, Patrik Linggi, Kathrin Pfäeffli, Caroline Stieghorst, Irene Winkler, Raphael Ziltener)

Dr. Schwartz Consulting AG, Zug, RMB Engineering AG, Zurich, Wichser Akustik & Bauphysik AG, Zurich, gkp Fassadentechnik AG, Aadorf, Mosersidler AG für Lichtplanung, Zurich, Heierli AG, Verkehrsplanung, Zurich, GMS Partner AG, Zurich

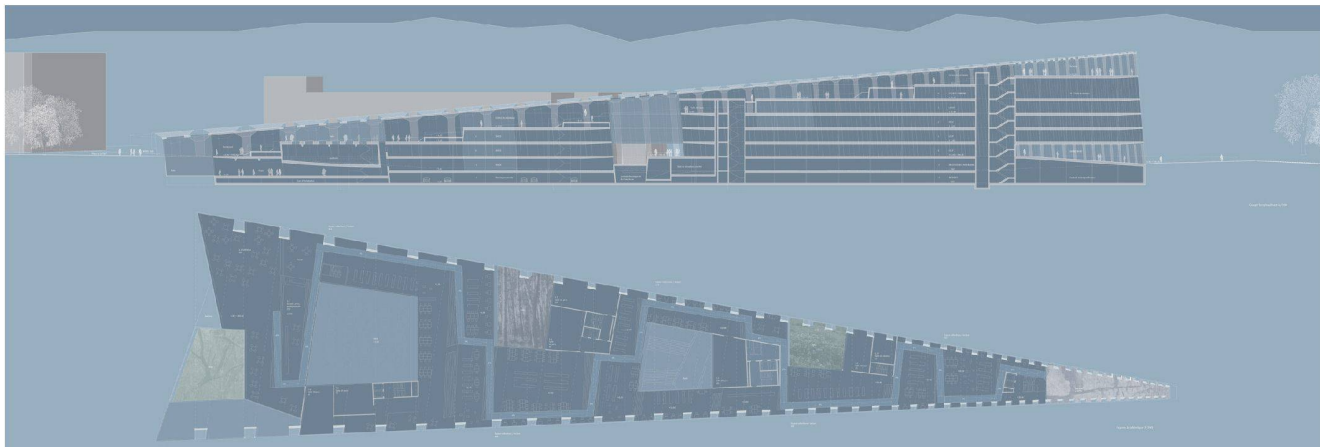
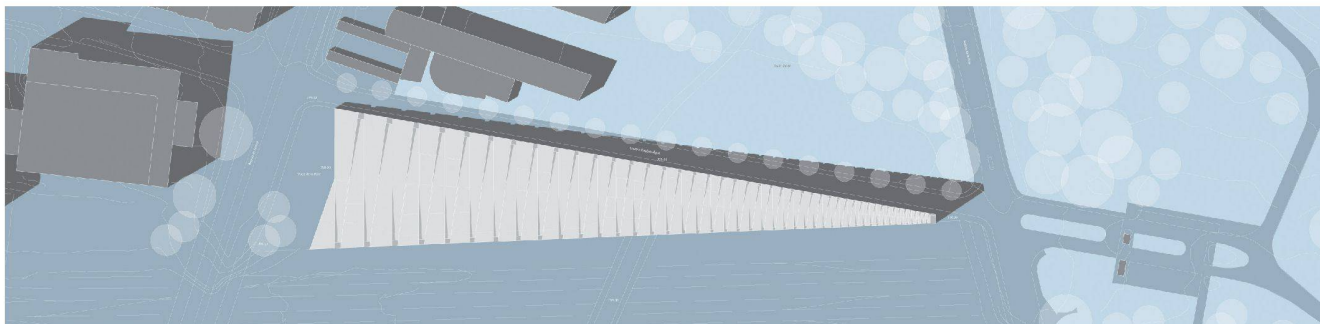
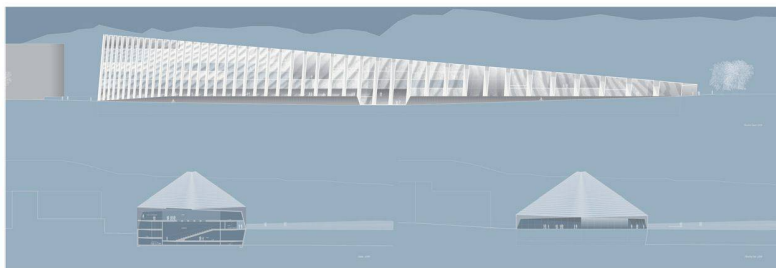
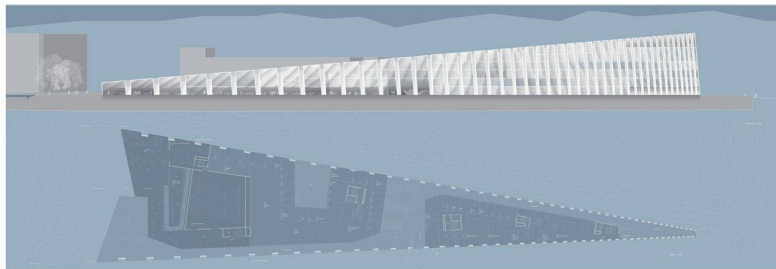
Le développement du projet confirme la volonté d'un geste fort, recherchant une symbolique qui excède peut-être l'image des institutions qu'il abrite. Le bâtiment s'affirme comme un objet sculptural, dont la modénature est soulignée par la forte présence de la structure. Le volume qui en résulte présente une forte autonomie, ce qui affaiblit ses rapports avec son environnement construit.

L'entrée principale reste logiquement du côté de l'Avenue de France, précédée d'une généreuse esplanade de transition. On apprécie la large coursive extérieure qui relie l'entrée principale à la trouée à travers le bâtiment, où se raccorde la passerelle. Cette coursive se poursuit côté Chemin Rigot. Le dispositif marque le passage de la promenade vers le parc Rigot, mais il reste peu attirant à partir du quartier Sécheron.

L'expression harmonieuse du volume simple est quelque peu desservie par l'affirmation de la structure. L'architecture qui en résulte limite sa lecture à son enveloppe, le tout apparaissant comme un bel objet dont on ne devine pas la dynamique intérieure. De plus, l'ordonnancement dégressif des éléments de façade polarise l'attention sans vraiment résoudre le problème de la conclusion du volume à son extrémité nord.

Les espaces créés sous la toiture pour le *Knowledge Center* sont de belle qualité grâce à la variété des volumes et des perspectives qu'ils font découvrir. La rampe desservant les niveaux successifs offre des vues intérieures et extérieures de belle qualité.

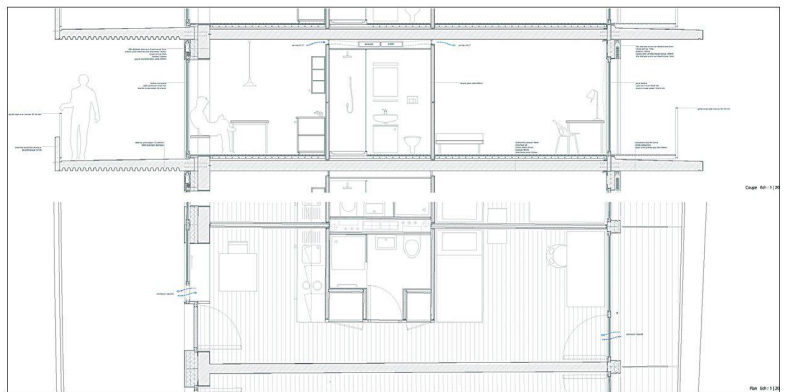
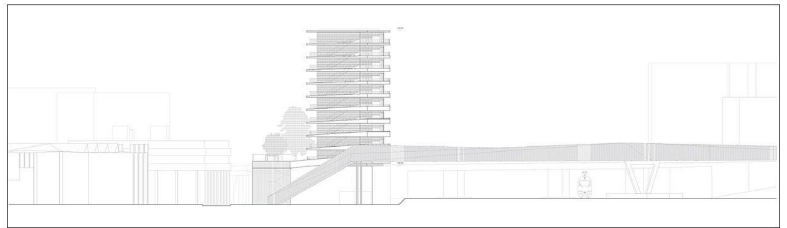
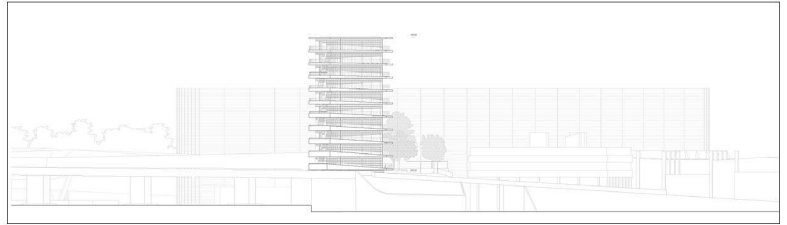
La répartition et la distribution des secteurs de bureaux est rendue difficile par la grande profondeur du bâtiment, laquelle explique également la présence de plusieurs locaux borgnes. Ces inconvénients sont toutefois limités par les profonds patios s'ouvrant sur l'extérieur.



Lauréat
Hiéronyme Lacroix et Simon Chessex architectes, Genève

La forme du bâtiment se calque sur l'arrondi du parking, soulignant le tracé des voies du chemin de fer. La hauteur retenue crée un volume qui pourrait entrer en concurrence avec des immeubles à proximité comme celui de l'OMM ou de la future maison de la Paix.

La typologie d'un immeuble de logements est clairement exprimée. La présence de larges coursives et des balcons rappellent l'affectation en logement et suggèrent les dispositifs de protection à l'égard des contraintes du lieu. Le jeu des diverses largeurs des coursives et des balcons composent des espaces extérieurs intéressants qui rompent la longueur des cheminements. Le jury apprécie le dessin des dalles dont les inégalités en plan, soulignées par des acrotères de hauteur différentes, dynamisent la lecture du bâtiment.



CONCOURS

Organisateur et renseignements	Sujet	Conditions d'admission (Composition du jury – professionnels)	Date reddition (Date limite d'inscription)
Groupement du CO Vouvry P/a Roland Gay architecte Av. de l'Industrie 8 CH – 1870 Monthey info@rolandgayarchitecte.ch	Prestations d'ingénieur statique et génie civil pour la réalisation d'un nouveau cycle d'orientation à Vouvry avec salle de sport triple (OH, PO) – nouveau	Ingénieurs civils établis en Suisse	6 février 2009
Flury Stiftung Att. Christa Kessler CH – 7220 Schiers christa.kessler@flurstiftung.ch	Modernisation de l'hôpital régional, Schiers (CP, PQ) – nouveau	Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	13 février 2009
Canton de Fribourg Service des bâtiments Grand-Rue 32 CH – 1700 Fribourg ducroto@fr.ch	Institut de nanotechnologie Adolphe Merkle Institute, Fribourg (OH, PO) – nouveau	Planificateurs généraux établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	20 février 2009 16h00
Ville de Genève Unité soumissions Rue Hôtel-de-Ville 4, cp 3983 CH – 1211 Genève 3 soumissions.dca@ville-ge.ch	La Console, CJB / rénovation - transformation, Genève (OH, PO) – nouveau	Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	24 février 2009 11h00
Canton de Lucerne Dienststelle Immobilien Stadthofstrasse 4 CH – 6002 Lucerne susanne.wigger@lu.ch <www.immobilien.lu.ch>	Rénovation et agrandissement de l'hôpital de l'enfance, Lucerne (CP, PQ) – nouveau	Planificateurs généraux établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	25 février 2009
ASIPJ P/a Compact Sàrl Ch. du Saux 17, cp 32 CH – 1131 Tolochenaz d.charrot@compact-archi.ch	Construction d'un collège à St-Cierges (MEP, PQ) – nouveau	Architectes établis en Suisse (Jacqueline Pittet, Jean-Paul Robert, Pascal Fournier, Eric Pichonnaz)	27 février 2009 16h00
Armasuisse Immobilier Projets Suisse romande Bd de Grancy 37 CH – 1006 Lausanne info.immobilien@ar.admin.ch	Exécution des mesures de protection contre le bruit, aéroport de Payerne (OH, PO) – nouveau	Groupes de mandataires comprenant un architecte et un ingénieur en acoustique établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	2 mars 2009
Commune d'Unterseen Weissenaustrasse 27 CH – 3800 Unterseen i.direktion@spitalfmi.ch	Reconstruction de l'EMS de Weissenau à Unterseen (CP, PO) – nouveau	Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	10 juillet 2009 (6 mars 2009)
Office fédéral des routes Filiale Estavayer-le-Lac N05.72.080011 UPlaNS Place de la Gare 7 CH – 1470 Estavayer-le-Lac estavayer-le-lac@astra.admin.ch	Mandat de Bureau d'Appui au Maître de l'Ouvrage (BAMO) pour travaux d'assainissement UPlaNS, RN 5 - Segment La Neuveville-Bienne (OH, PO) – nouveau	Planificateurs généraux et ingénieurs civils établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	6 mars 2009 11h30
Canton de Vaud Service des routes, division Infrastructure routière Place de la Riponne 10 CH – 1014 Lausanne salvatore.nania@vd.ch	Correction routière de la Chaudanne 2^e étape et du virage des Rez, Rossinière (VD) (OH, PO) – nouveau	Ingénieurs civils établis en Suisse	12 mars 2009
Canton de Fribourg Service des ponts et chaussées Section Projets routiers Rue des Chanoines 17 CH – 1700 Fribourg bressoudc@fr.ch	Mandat de Bureau d'Appui au Maître de l'Ouvrage (BAMO) pour le projet H182 / Pont de la Poya, Fribourg (OH, PO) – nouveau	Planificateurs généraux et ingénieurs civils établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC	13 mars 2009 9h00
Commune de Veyrier Att. M. Olivier Orth Place de l'Eglise 7, cp 330 CH – 1255 Veyrier info@veyrier.ch	Les Etournelles, Espace de Vie Infantile et deux immeubles de logements, Veyrier (CP, PO) – nouveau	Architectes établis en Suisse ou dans l'un des pays signataires de l'accord OMC (Bruce Dunning, Luc Malnati, Geneviève Bonnard, Maria Zurbuchen-Henz, Patrick Devanthery, Marco Graber, Marco Rampini)	24 avril 2009
EUROPAN Suisse Boulevard de Grancy 37 CH – 1006 Lausanne <www.europan-suisse.ch>	EUROPAN 10, «Urbanité européenne, ville durable et ville résidentielle»	Architectes, architectes-paysagistes et autres spécialistes de l'environnement construit européens de moins de quarante ans	29 mai 2009

NOTE Cette rubrique, préparée en collaboration avec la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon le règlement SIA 142 ou UIA. Les informations qu'elle contient ne font pas foi sur le plan juridique. **Pour tout renseignement, prière de consulter le site <www.sia.ch/concours>**